

PRESENTATION

LES *ESSAIS DE THEODICEE* : UN OUVRAGE « POPULAIRE » ?

par Paul Rateau

(Paris)

Dans son *Éloge* de Leibniz, Fontenelle écrivait :

« La *Théodicée* seule suffirait pour représenter Leibnitz. Une lecture immense, des anecdotes curieuses sur les livres ou les personnes, beaucoup d'équité et même de faveur pour les auteurs cités, fût-ce en les combattant, des vues sublimes et lumineuses, des raisonnements au fond desquels on sent toujours l'esprit géométrique, un style où la force domine, et où cependant sont admis les agréments d'une imagination heureuse »¹.

Représenter ne signifie pas *résumer*. Il serait certainement abusif de prétendre que *tout* Leibniz est, sinon *expressément*, en tout cas implicitement ou *virtuellement*, dans l'ouvrage paru en 1710 à Amsterdam. L'auteur le reconnaît lui-même :

« Il est vray que ma Theodicée ne suffit pas pour donner un corps entier de mon Systeme, mais en y joignant ce que j'ay mis en divers Journaux, c'est à dire de Leipsig, de Paris, de M. Bayle, et de M. Basnage, il n'en manquera pas beaucoup, au moins quant aux principes »².

Les *Essais de Théodicée* ne se veulent pas un exposé général et complet de la pensée leibnizienne. Le choix du terme « essais » est à cet égard significatif. Si l'on en croit une lettre à Thomas Burnett, le livre devait servir d'« avantcoureur » à l'écriture d'un autre texte, contenant les « Elemens de la Philosophie generale et de la Theologie naturelle, qui comprend ce qu'il y a de plus important dans cette Philosophie pour la Theorie et pour la Pratique »³. Il pourrait s'agir de cet ouvrage dont Leibniz évoque le projet à Hugony, dans lequel, écrit-il, « je tacheray de developper mon systeme entier »⁴. Ouvrage cette fois en latin, la langue scientifique, et non en français, la langue dans laquelle était écrite la *Théodicée*, destinée à un public plus vaste que celui des seuls érudits et des savants. Si les *Principes de la nature et de la grâce* et l'opuscule désigné, à la suite de l'éditeur Köhler, par le titre de *Monadologie* peuvent bien répondre au projet de fournir des « Elemens de la Philosophie generale et de la Theologie naturelle », il semble difficile de soutenir qu'ils exposent le « système » dans son entier. Outre qu'ils ont été, eux aussi, rédigés en français, ces deux courts textes répondent à des demandes particulières d'éclaircissements sur la philosophie leibnizienne et en livrent les principes plutôt que l'exposé complet et détaillé. Ils ne seront d'ailleurs publiés qu'après la mort de l'auteur.

1 *Œuvres*, tome 1, Paris, Salmon, 1825, p. 392.

2 À Rémond (juillet 1714), GP III, 618. Cf. *Remarques sur les trois volumes [de Shaftesbury]*, GP III, 426 : « [...] je me flatte d'avoir donné des echantillons [de la véritable Philosophie] dans ma Theodicée ».

3 À Th. Burnett (30 octobre 1710), GP III, 321.

4 À Hugony (30 novembre 1710), GP III, 680.

Les *Essais de Théodicée* restent donc le seul ouvrage philosophique d'importance publié du vivant de Leibniz. Deux caractéristiques en font un texte singulier, à part.

La première réside dans la forme composite de l'œuvre, faite de plusieurs « pièces »⁵, comparée à un « tissu »⁶, à des « lambeaux »⁷ cousus ensemble. Le philosophe aime à rappeler les circonstances de la rédaction de ce qui allait devenir un livre : les conversations de l'été 1702 à la cour de Prusse, où l'on lisait et discutait les ouvrages de Bayle⁸ ; la mise par écrit, sur les instances de la reine Sophie-Charlotte, des réponses de Leibniz, puis le rassemblement de ces notes augmentées encore d'autres pièces, l'ajout du *Discours de la conformité de la foi avec la raison* et des annexes formées par les *Réflexions sur l'ouvrage que M. Hobbes a publié en anglais, de la liberté, de la nécessité et du hasard*, les *Remarques sur le livre de l'origine du mal, publié depuis peu en Angleterre*. Enfin la *Causa Dei, asserta per justitiam ejus, cum caeteris ejus perfectionibus, cunctisque actionibus conciliatam*, d'abord publiée séparément, puis jointe à l'ouvrage dès la seconde édition (1712).

Le matériau dont sont composés ces *Essais* (notons l'emploi du pluriel) est multiple et divers, comme l'est la matière qui y est traitée. Si le but général est, comme l'annonçait Leibniz à Pierre Humbert en 1707, « de justifier la justice de Dieu et la liberté de l'homme, et de montrer que le mal est compatible avec l'un et l'autre de ces deux attributs »⁹, la variété des thèmes et des domaines abordés (la métaphysique, la théologie rationnelle et révélée, la philosophie naturelle, la géologie, le vivant, la morale, l'histoire des langues et des peuples) est frappante. Le propos n'est pourtant pas désordonné, il ne se déroule pas au hasard ou par simple association d'idées. Nous sommes loin du ton de la conversation libre qui l'aurait inspiré. Certes, le lien entre les sujets est parfois lâche. À y regarder de près cependant, un plan se dessine, malgré des digressions parfois longues, des intermèdes érudits (remarques sur un livre, un auteur), un ordre apparaît dans le traitement successif des questions et l'examen serré des objections¹⁰. La composition du livre ne relève pas de la simple juxtaposition de réflexions éparses sur des sujets connexes.

5 À *Th. Burnett* (30 octobre 1710), GP III, 321.

6 À *Hugony* (30 novembre 1710), GP III, 680.

7 À *Th. Burnett* (30 octobre 1710), GP III, 321. À *Greiffencranz* (2 mai 1715), GP VI, 12 (note**) : « C'étoient plusieurs lambeaux que j'ay cousus ensemble pour en faire un ouvrage à l'exhortation des amis qui en avoient connoissance ».

8 Grua relativise à juste titre le rôle de ces conversations, arguant que la plupart des textes de Bayle commentés dans les *Essais de Théodicée* sont postérieurs à la mort de Sophie-Charlotte, intervenue le 1^{er} février 1705 (Grua, note 449, p. 494). La volonté de Leibniz de rattacher la composition de son ouvrage à ces circonstances montre cependant, au-delà du souhait de rendre hommage à une reine à laquelle il était attaché, son souci de se présenter en adversaire résolu des positions sceptiques et fidéistes de Bayle, qu'il juge théoriquement infondées et pratiquement dangereuses.

9 NL 202.

10 Cf. notre livre : *La question du mal chez Leibniz. Fondements et élaboration de la Théodicée*, Paris, Honoré Champion, 2008, p. 426-431.

La seconde caractéristique principale de l'ouvrage concerne le style, dont Fontenelle avait noté la force, un style qui ne rejette pas « les agréments d'une imagination heureuse ». Leibniz multiplie les citations de poètes, d'historiens, les anecdotes, développe « quelques réflexions curieuses sur des sujets liés avec celui dont il s'agit », afin « d'égayer un peu la matière qui sans cela pourroit paroître trop abstraite »¹¹. Le dialogue par lequel s'achève la dernière partie de la *Théodicée* (§§ 406-417) illustre son souci de s'exprimer « de la manière la plus claire et la plus populaire qui [lui] soit possible »¹². Il s'agit de représenter des « vérités difficiles » de façon à les rendre plus aisées et accessibles¹³. Le mode d'exposition choisi est exotérique et non acroamatique¹⁴. L'auteur s'en explique à Hugony :

« Je tache de m'y [dans la *Théodicée*] expliquer un peu familièrement sur une partie de mes pensées. Il y en a qu'on ne peut donner crument, comme vous le savés, parceque les gens sont sujets à les prendre de travers par rapport non pas à la religion, qui y est fort favorisée, mais aux sens »¹⁵.

Il est certain que Leibniz souhaitait toucher un large public et bénéficier de la même audience que Bayle, dont le *Dictionnaire* avait eu un grand retentissement dans le monde des lettres. Le choix d'écrire en français, dans un langage clair, le recours à l'image et à la fiction, n'impliquent pas cependant de renoncer à la rigueur et à la précision philosophiques. Certains lecteurs et commentateurs ont jugé que l'ouvrage manquait de scientificité, qu'il relevait d'une forme de vulgarisation, qu'il était vain d'y vouloir chercher les fondements ultimes du système et la pensée véritable du philosophe... Superficialité du texte, duplicité de l'auteur ? Parce qu'il associe diverses formes d'argumentation (selon que le discours est apologétique, réfutatif, ou se veut démonstratif), le livre présente, il est vrai, des raisonnements et des preuves de valeur inégale. On y trouve des développements fondés sur des considérations *a priori*, mais aussi des arguments non strictement démonstratifs, notamment dans les réponses apportées aux objections de Bayle : appel à l'expérience, usage de simples présomptions ou de conjectures, recours à des extrapolations ou à des hypothèses – ainsi dans l'examen de la question de savoir si la somme des biens l'emporte au total sur celle des maux dans l'univers. L'auteur est-il à prendre au sérieux quand il se contente parfois d'opposer à une objection forte de son adversaire un argument seulement fondé sur le probable ?

Le reproche de légèreté et de manque de sincérité, qu'une prétendue lettre de Leibniz au théologien Pfaff (11 mai 1716) est censée venir confirmer, contribua à jeter un certain discrédit sur la *Théodicée*. Œuvre finalement aussi célèbre (notamment grâce à, ou plutôt à cause de, la critique que fit Voltaire de l'« optimisme » dans *Candide*) que mal connue. Curieux destin en effet que celui d'un texte

11 À *Basnage* (1^{er} juin 1708), GP III, 145.

12 *Théodicée*, § 405, GP VI, 357.

13 *Théodicée*, préface, GP VI, 48.

14 Cf. la distinction rappelée in NE II, 29, § 12, A VI, 6, 260.

15 À *Hugony* (30 novembre 1710), GP III, 680.

devenu classique, et dont Baruzi notait pourtant qu'il a souvent été délaissé par les philosophes, car réputé théologique, et abandonné par les théologiens aux philosophes parce que jugé uniquement théorique¹⁶ ! Les spécialistes de Leibniz n'ont pas vraiment réparé cette injustice. Comme le remarque Michel Fichant, rarement étudiés en eux-mêmes et pour eux-mêmes, « ces *Essais* interviennent habituellement dans le commentaire leibnizien comme une réserve de citations venant à propos compléter ou illustrer des analyses doctrinales »¹⁷. L'ouvrage ne serait que l'exposition exotérique, la traduction « populaire » de thèses élaborées par ailleurs, selon une démarche acroamatique...

Une telle position ne résiste évidemment pas à une lecture attentive et impartiale du texte. Les artifices du style, le souci de clarté n'empêchent pas Leibniz d'entrer dans le détail des difficultés, ni de recourir à des définitions techniques et à des distinctions subtiles pour les résoudre. L'usage constant d'un vocabulaire philosophique et théologique emprunté à l'École, qu'il redéfinit, témoigne de sa volonté d'exactitude et de rigueur démonstrative. Et ce dès la Préface, où est avancée une série de définitions (l'amour, la piété, le mal) et de distinctions conceptuelles précises : les trois sortes de *fatum*, la différence entre la nécessité *absolue* et la nécessité fondée sur la *convenance*, entre volonté *antécédente* et volonté *conséquente*, prédétermination *inclinante* et prédétermination *nécessitante*. Si l'on ajoute un compte rendu des discussions savantes suscitées par la publication de son « système nouveau », un résumé de la doctrine de la préformation des animaux, il apparaît difficile de soutenir que Leibniz, dans cette *captatio benevolentiae*, ménage particulièrement son lecteur et cherche à éviter l'emploi de termes techniques par crainte de le rebuter.

Preuves supplémentaires, s'il en était besoin, de la valeur « scientifique » qu'il accordait lui-même à son livre, on notera que l'auteur y renvoie constamment ses correspondants, en accepte une traduction en latin, langue savante, par des Bosses (qui ne sera publiée qu'après sa mort). Dans la copie A de la *Monadologie*, texte habituellement considéré comme plus « spéculatif », il prend soin de mentionner, à la fin de certains articles, le ou les paragraphe(s) de la *Theodicée* où la même question est abordée et plus amplement traitée.

On dira peut-être qu'à la différence d'autres écrits, dont les enjeux sont plus théoriques, l'œuvre a une portée avant tout morale et religieuse. Le but n'est-il pas d'abord d'exhorter à la véritable piété, l'amour éclairé de Dieu ? Comme l'indique Leibniz dans la Préface : « Enfin, j'ay tâché de tout rapporter à l'édification »¹⁸. Pour qui fait sienne la devise *Theoria cum Praxi*, il est évident que cette finalité pratique ne peut être atteinte qu'à condition que la vraie nature de Dieu soit connue, que soient données des notions justes de ses attributs, de sa justice et de sa conduite. « On ne sauroit aimer Dieu, sans en connoître les

16 Cf. Jean Baruzi, *Leibniz et l'organisation religieuse de la terre, d'après des documents inédits*, Paris, Alcan, 1907, p. 193.

17 Préface à notre livre, p. 13.

18 GP VI, 47. Voir aussi *À des Billettes* (28 juin 1713), GP VII, 458 : « Vous me voyez en train de prêcher et après avoir publié mes *Essais de Theodicée*, il me semble que je suis predicateur public ».

perfections, et cette connoissance renferme les *principes* de la véritable piété »¹⁹. « L'ardeur » doit être « accompagnée de lumière »²⁰, sans quoi l'amour est détruit, se change en crainte : la crainte d'un Dieu comparable à un despote, que l'on ne peut honorer sincèrement, mais dont on redoute la puissance capricieuse. La raison théorique est requise pour bien orienter la pratique. Elle permet de corriger les mauvaises conceptions théologiques et de débrouiller les fausses difficultés relatives à la liberté humaine, en montrant qu'elle est compatible avec la prescience divine, la vérité des futurs contingents et la prédétermination de toutes choses.

En définitive, ce que n'ont pas compris (ou voulu comprendre) les lecteurs prévenus de la *Théodicée*, prompts à la juger trop « populaire » et, pour cette raison, peu digne d'intérêt, c'est la méthode employée par l'auteur. Une méthode qui, à côté de la critique des arguments de Bayle (développée dans le volet que nous avons appelé défensif et réfutatif de l'ouvrage²¹), se présente comme *problématique* plutôt que systématique, analytique plutôt que synthétique. Dans l'opuscule *De Libertate, Fato, Gratia Dei*, Leibniz indiquait déjà que la question de la liberté, du destin, de la grâce de Dieu et de ce qui s'y rattache peut être traitée de deux manières différentes :

« ou bien en entamant la matière à partir des premiers principes, et en tirant de là des conclusions comme elles se présenteront, ou bien en se proposant les conclusions que la religion et la philosophie pratique commandent de soutenir et de concilier entre elles et avec les principes de la philosophie spéculative [...] »²².

On aura reconnu, dans la première méthode, qui suit l'ordre de production des vérités les unes des autres, la manière de procéder « synthétique et théorique »²³ des mathématiciens. Ce n'est pas celle employée dans la *Théodicée*, mais la seconde, jugée « plus facile » et néanmoins « plus sûre en raison de notre faiblesse »²⁴. Il ne s'agit pas tant de démontrer la vérité des thèses reçues que de partir d'elles comme problèmes, en cherchant à accorder leurs conclusions et à les défendre contre les objections. Ce qui amène à les approfondir jusqu'aux principes. La démarche est *analytique*, car l'analyse « considère seulement la cause du problème posé et régresse jusqu'aux principes, comme si rien n'avait jamais été découvert avant par nous-mêmes ou par d'autres »²⁵. Dans la *Première Partie* des *Essais*, Leibniz aborde le sujet de façon aporétique, en avançant deux séries de difficultés, relevant d'une part de la question de la liberté de l'homme, d'autre part de celle de la « conduite de Dieu »²⁶. La bonté de Dieu et la liberté humaine sont ces deux « conclusions » qu'il faut concilier avec l'existence du mal

19 Préface, GP VI, 28.

20 *Ibid.*, 27.

21 Sur la distinction entre les volets défensif et doctrinal de la *Théodicée*, voir notre livre, chap. 6-7.

22 *De Libertate, Fato, Gratia Dei*, A VI, 4-B, 1595.

23 Cf. NE IV, 21, §§ 1-4, A VI, 6, 524.

24 *De Libertate, Fato, Gratia Dei*, A VI, 4-B, 1595.

25 *De Synthesi et Analyysi universalis seu Arte inveniendi et judicandi*, A VI, 4-A, 544.

26 *Théodicée*, §§ 1-5.

et le concours divin, et que l'auteur va s'attacher à prouver tout au long du texte. L'ordre analytique se prête mieux que l'ordre synthétique à la visée pratique de l'ouvrage. Il est considéré comme inférieur, quoique les deux méthodes, précise Leibniz dans le *De Libertate, Fato, Gratia Dei*, reviennent en réalité au même.

Revenons au jugement de Fontenelle. Il n'est pas certain que la *Théodicée* suffise à elle seule. Mais il apparaît qu'elle *représente* particulièrement bien Leibniz, qu'elle constitue un échantillon (*specimen*²⁷) remarquable de sa pensée, en offrant un point de vue privilégié sur nombre de ses aspects. L'ensemble des études réunies dans ce volume le montre. Issues, pour l'essentiel, d'un colloque international organisé à Paris les 24, 25 et 26 juin 2010 en Sorbonne, par les universités Paris I et Paris IV, elles sont rassemblées sous cinq grands chapitres.

Il s'agit d'abord d'envisager les présupposés et les implications théoriques de ce qui est sans nul doute la thèse métaphysique centrale de la *Théodicée* : le choix divin de créer le meilleur univers possible. La compréhension du sens et de la portée exacts de cette thèse passe par l'élucidation des notions de possible, de compossible, de nécessaire, de perfection, de monde, et l'explicitation de la doctrine leibnizienne du concours divin à l'action des créatures. Le deuxième chapitre est consacré à un thème assez peu étudié dans l'ouvrage de 1710 : ce qui est dit du corps, de sa nature au regard des critères de la substantialité, dans le cadre de l'hypothèse de l'harmonie préétablie, et ce que la référence au corps révèle des caractéristiques de l'action libre. La liberté est plus spécifiquement abordée, avec le mal, dans le troisième chapitre. Il y est question des trois réquisits retenus par Leibniz au § 288 de la *Théodicée* (spontanéité, intelligence, contingence), ainsi que de la manière dont l'auteur résout le problème posé à la raison par l'existence du mal sous un Dieu juste et bon. L'objet du quatrième chapitre est d'étudier les rapports entre foi et raison, question qui occupe particulièrement le *Discours préliminaire*. Il s'agit d'apprécier les arguments déployés en faveur de leur conformité, de voir comment ces deux sources de vérités (rationnelle et religieuse) sont conciliées à partir d'exemples précis et quel statut est accordé aux miracles. Enfin, illustrant la devise *Theoria cum praxi*, le dernier chapitre montre que les enjeux théologiques et métaphysiques ne sont jamais dissociés de la pratique. Ils ont en effet des prolongements directs sur les plans politique, diplomatique, religieux : ainsi l'effort de Leibniz en faveur de la réconciliation des Églises protestantes et son engagement contre la politique expansionniste de Louis XIV, l'image même du roi dont la puissance n'est pas assez réglée par la sagesse.

27 Terme que l'auteur utilise fréquemment comme titre dans ses œuvres.